



Des centrales photovoltaïques participatives et citoyennes ...

Foire aux questions

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

La puissance des panneaux est généralement garantie à plus de 80% de leur production initiale au bout de 25 ans. Cela signifie qu'un panneau a une durée de vie au-delà de trente ans. Dispositifs purement électroniques, il nécessite peu de maintenance et s'use progressivement.

En revanche, il sera nécessaire de remplacer les onduleurs (qui transforment le courant continu en courant alternatif) qui ont une durée de vie de 10 à 12 ans. Le coût est intégré dans le plan d'affaires du projet.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SONT-ILS ÉCOLOGIQUES ?

Le photovoltaïque est une énergie verte : aucune pollution n'est générée lors de la création de l'énergie. Pourtant, comme tout bien de consommation, son cycle de vie génère un impact :

L'empreinte carbone, en analysant tout le cycle de vie du panneau, est estimée à **55 gCO₂eq/kWh**.

Le « temps de retour énergétique » est le ratio entre l'énergie totale consommée au cours de sa fabrication, de son transport, de son installation, de son recyclage et l'énergie produite annuellement. En moyenne **le temps de retour énergétique est de moins de 3 ans**.

Enfin, seulement 10% des technologies installées de panneaux photovoltaïques utilisent des métaux rares (et non des terres rares). La collecte et le recyclage des panneaux par les fabricants sont désormais obligatoires en France, organisés par l'association PV CYCLE France, et financés par une contribution prélevée sur la vente des panneaux.

Sources : www.photovoltaïque.info ; www.bilans-ges.ademe.fr

TROUVE-T-ON DES PANNEAUX FRANÇAIS ?

Des usines d'assemblage de modules existent en France, (SCNA Solar - Normandie, Voltec Solar - Alsace...) les cellules sont fabriquées généralement en Asie. Un seul fabricant produit des cellules en France (PhotoWatt). Quelques fabricants produisent des onduleurs, notamment CEFEM Solar en Ardèche. Toutefois, l'achat des panneaux représente aujourd'hui une part minoritaire de la chaîne de valeur, face aux coûts d'études, installation et maintenance, qui représentent autant d'emplois de proximité.

LES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SONT-ILS NOCIFS POUR LA SANTÉ ?

Les composants d'une installation photovoltaïque ne présentent pas de risque sanitaire particulier. On entend parfois parler de risques liés à l'émission d'ondes électromagnétiques. Seuls les onduleurs, qui transforment le courant continu en courant alternatif, émettent un champ magnétique qui décroît de manière exponentielle avec la distance. Pour cette raison, les onduleurs sont généralement placés dans un local spécifique ou à l'extérieur des bâtiments. Des mesures réalisées sur des installations en fonctionnement révèlent que, à partir d'un mètre de distance de l'onduleur, l'exposition est cent fois inférieure à la limite sanitaire pour une exposition permanente.

Source : www.photovoltaïque.info

ET UNE FOIS QUE LES PANNEAUX SONT INSTALLÉS ?

Le besoin d'entretien est minime. La production est surveillée à distance via internet. En cas de défaillance, la société locale de production intervient pour rétablir le bon fonctionnement. Une visite annuelle est par ailleurs organisée pour vérifier l'état de fonctionnement et l'absence d'ombres projetées parasites.



L'onduleur doit être changé tous les 10 ans environ.

En parallèle, le collectif ou Watt ELCE peut développer de nouvelles activités.

Pour plus de renseignements, pour se manifester...

etienne.de-foresta@7vents.eu



02.33.19.02.54



SCIC Les 7 Vents